



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/250
17 septembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session

ORGANISATION DE LA QUARANTE-DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET
REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Premier rapport du Bureau

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	2
II. ORGANISATION DE LA SESSION	3 - 25	2
III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	26 - 36	10
IV. REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR	33 - 40	29

57p.

I. INTRODUCTION

1. De sa Ire à sa 4e séance, les 16 et 17 septembre 1987, le Bureau a examiné un mémoire du Secrétaire général intitulé "Organisation de la quarante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour" (A/BUR/42/1). Le résumé des débats figurera dans les comptes rendus analytiques de ces séances (A/BUR/42/SR.1 à 4).

2. Comme le Secrétaire général l'a suggéré au paragraphe 3 de son mémoire (A/BUR/42/1), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les dispositions figurant dans les annexes V, VI et VII de son règlement intérieur.

II. ORGANISATION DE LA SESSION

A. Bureau

3. Le Bureau a pris note des décisions de l'Assemblée générale intéressant ses travaux, que le Secrétaire général avait portées à son attention au paragraphe 4 de son mémoire (ibid.).

B. Rationalisation des travaux

4. Comme le Secrétaire général l'a suggéré (A/BUR/42/1, par. 6) en se référant à la résolution 41/213 du 19 décembre 1986, le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les recommandations 2, 3, 4 et 7 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau chargé d'examiner l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies 1/, qui se lisent comme suit :

a) Les dispositions pertinentes de la recommandation 2 sont les suivantes :

"Le nombre des conférences et réunions peut être sensiblement réduit et leur durée abrégée sans conséquences adverses pour les travaux de fond de l'Organisation. A cet effet :

...

b) L'Assemblée générale et le Conseil économique et social devraient prier leurs organes subsidiaires de réexaminer d'urgence leurs programmes de travail et leur calendrier des réunions afin de réduire sensiblement le nombre, la fréquence et la durée de celles-ci. A cet égard, la tendance à tenir des conférences et réunions sur une base biennale, en particulier dans les domaines économique et social, devrait être vigoureusement encouragée;

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante et unième session, Supplément No 49 (A/41/49), par. 21.

c) Comme d'importantes différences continuent à exister entre les prévisions relatives aux services de conférence et l'utilisation effective de ces services par de nombreux organes des Nations Unies, ceux-ci devraient être priés de soumettre une évaluation plus réaliste de leurs besoins. Le Comité des conférences devrait veiller, en coopération avec les organes intéressés, à réduire au minimum le gaspillage des ressources affectées aux services de conférence en révisant en baisse les projections relatives à la longueur et, le cas échéant, à la fréquence des réunions d'organes qui ont systématiquement utilisé moins de ressources que prévu;

d) L'Assemblée générale a adopté, avant 1978, plusieurs résolutions demandant qu'il ne soit prévu chaque année qu'une seule grande conférence. La décision de l'Assemblée générale tendant à ce qu'il n'y ait pas plus de cinq conférences spéciales organisées au cours d'une même année et à ce qu'il n'en soit pas tenu plus d'une à la fois devrait être rigoureusement observée."

b) La recommandation 3 est conçue comme suit :

"Les procédures et méthodes de travail de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires, en particulier les grandes commissions, devraient être rationalisées et rendues par là même plus efficaces. De nombreuses recommandations ont été présentées dans ce sens. A cet égard, il convient de souligner les points ci-après :

a) Vu le coût élevé des réunions des principaux organes de l'ONU, il est indispensable d'utiliser intégralement les services disponibles. La responsabilité d'y veiller incombe aux présidents de ces organes ainsi qu'aux représentants des Etats Membres;

b) Il faudrait rationaliser l'ordre du jour de l'Assemblée générale en groupant ou fusionnant autant que possible des questions apparentées et en fixant un intervalle de deux ans ou plus pour l'examen de certaines questions;

c) Il faudrait étudier la possibilité de tenir consécutivement les séances de la Quatrième Commission et celles de la Commission politique spéciale;

d) Il faudrait réexaminer la répartition des questions de l'ordre du jour entre les grandes commissions de l'Assemblée générale et entre ces commissions et l'Assemblée plénière, de manière à utiliser au mieux les compétences techniques des grandes commissions ainsi que le temps et les ressources disponibles;

e) En règle générale, l'Assemblée générale ne devrait pas créer de nouveaux organes subsidiaires sans supprimer des organes existants;

f) Il faudrait s'employer à réduire le nombre des résolutions adoptées par l'Assemblée générale. L'Assemblée ne devrait y prier le Secrétaire général d'établir des rapports que si cela est indispensable pour faciliter l'application d'une résolution ou poursuivre l'examen d'une question."

c) La recommandation 4 se lit comme suit :

"Le principe énoncé dans la résolution 40/243 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1985, et selon lequel les organes de l'ONU se réunissent à leurs sièges respectifs, devrait être strictement appliqué. Lorsque l'Assemblée accepte l'offre, par le gouvernement d'un Etat Membre, d'accueillir une conférence ou une réunion hors Siège, les coûts supplémentaires devraient être intégralement supportés par ce gouvernement. Il faudrait améliorer la façon de budgétiser lesdits coûts pour faire en sorte qu'il n'en soit pas omis."

d) La recommandation 7 est la suivante :

"Etant donné que le coût de la traduction, de la reproduction et de la distribution, comme documents officiels, des communications des Etats Membres est estimé à 2 millions de dollars par exercice biennal, il faudrait que les Etats Membres s'efforcent ensemble de restreindre substantiellement le recours à cette pratique. Il faudrait respecter strictement les dispositions de la décision 34/401 de l'Assemblée générale."

En outre, à propos plus particulièrement de la recommandation 3 c), le Bureau recommande à l'Assemblée générale de maintenir lors de la quarante-deuxième session la pratique qui consiste à ne pas tenir en même temps les séances de la Quatrième Commission et celles de la Commission politique spéciale.

5. Le Bureau a pris note des informations portées à son attention par le Secrétaire général dans son mémoire (*ibid.*, par. 7 et 8) concernant la création de la Commission spéciale du Conseil économique et social chargée d'entreprendre l'étude approfondie de la structure et des fonctions du mécanisme intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, ainsi que les mesures que le Secrétaire général a déjà prises en vue d'atteindre l'objectif de renouveau et de réforme.

C. Date de clôture de la session

6. Sur la proposition du Secrétaire général (*ibid.*, par. 9), le Bureau recommande qu'étant donné les problèmes financiers qui continuent de se poser à l'Organisation et compte tenu du processus de renouveau et de réforme qui est en cours, l'Assemblée n'arrête pas de date de clôture pour le moment et s'efforce de réduire la durée de la quarante-deuxième session. A ce propos, le Président a demandé instamment à toutes les grandes commissions, sans exception, de commencer leurs travaux dès que possible.

D. Horaire des séances

7. Sur la suggestion du Secrétaire général (ibid., par. 10), le Bureau recommande à l'Assemblée que, dans un souci d'économie, les séances du matin commencent à 10 heures précises pour toutes les séances - celles de l'Assemblée plénière et des grandes commissions - pendant la quarante-deuxième session.

8. Sur la suggestion du Secrétaire général également (ibid., par. 11), le Bureau recommande, afin d'éviter dans un souci d'économie que les séances ne commencent avec du retard, que l'Assemblée générale lève, comme elle l'avait décidé à la quarante et unième session, l'obligation concernant le nombre des membres qui doivent être présents pour que le Président puisse déclarer la séance ouverte et permettre le déroulement du débat (un tiers au moins dans le cas des séances plénières et un quart au moins dans celui des séances des grandes commissions). Il est entendu qu'une telle recommandation ne modifierait en rien les dispositions pertinentes des articles 67 et 108 du règlement intérieur.

9. A cet égard, le Bureau recommande aussi à l'Assemblée générale que l'on rappelle aux délégations l'extrême importance de la ponctualité en vue d'assurer une organisation des travaux qui soit véritablement efficace et de permettre à l'Organisation de faire des économies.

E. Débat général

10. Comme l'a suggéré le Secrétaire général (ibid., par. 13 et 14), le Bureau recommande :

a) Que le débat général commence le lundi 21 septembre et s'achève le vendredi 9 octobre 1987;

b) Que la liste des orateurs désirant participer au débat général soit close le mercredi 23 septembre à 18 heures.

11. Sur la proposition du Secrétaire général (ibid., par. 15), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur la décision qu'elle a prise à la 3e séance plénière de sa quarante et unième session, le samedi 20 septembre 1986, pour interdire la pratique consistant à présenter des félicitations dans la salle de l'Assemblée générale (voir A/41/PV.3).

F. Explications de vote, droit de réponse et durée des interventions

12. Comme l'a suggéré le Secrétaire général (A/BUR/42/1, par. 16), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les paragraphes 6, 7 et 8 de sa décision 34/401 (A/520/Rev.15, annexe VI), ainsi libellés :

"6. Les explications de vote doivent être limitées à 10 minutes.

7. Lorsqu'un même projet de résolution est examiné dans une grande commission et en séance plénière, les délégations, dans toute la mesure du possible, doivent n'expliquer leur vote qu'une seule fois, soit en commission soit en séance plénière, à moins que leur vote en séance plénière ne diffère de leur vote en commission.

8. Les jours où il y a deux séances et où ces séances sont consacrées à l'examen du même point de l'ordre du jour, les délégations doivent exercer leur droit de réponse en fin de journée."

13. En outre, à propos de la durée des déclarations, le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale, comme il l'a fait à la quarante et unième session, sur les articles 72 et 114 du règlement intérieur et sur le paragraphe 22 de l'annexe VI à ce règlement, pour qu'une décision soit prise à ce sujet par l'Assemblée en séance plénière et par les grandes commissions.

G. Compte rendu des séances

14. Sur la proposition du Secrétaire général (A/BUR/42/1, par. 18), qui s'est référé à la décision 41/466 du 11 décembre 1986, et compte tenu des paragraphes 3 et 4 du document A/41/901/Add.1, le Bureau recommande que des comptes rendus sténographiques continuent d'être établis pendant la quarante-deuxième session pour les séances plénières de l'Assemblée et les séances de la Première Commission et des comptes rendus analytiques pour les séances du Bureau, de la Commission de vérification des pouvoirs et des autres grandes commissions de l'Assemblée. Conformément à la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale [A/520/Rev.15, annexe V, par. 108 b)], le Bureau recommande à l'Assemblée générale de laisser à la Commission politique spéciale, pendant la quarante-deuxième session, la faculté, qui lui est donnée traditionnellement, de faire établir, à sa demande expresse, des transcriptions des débats de certaines de ses séances ou de parties desdites séances. Ces transcriptions, qui ne feraient pas partie des documents officiels de la Commission, seraient établies lorsque les services voulus seraient disponibles. En outre, le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les paragraphes 8 et 9 de sa résolution 38/32 E, en date du 25 novembre 1983, qui sont ainsi conçus :

"8. Décide qu'il sera mis fin, dans le cas de tous ses organes subsidiaires qui ont droit à l'établissement de comptes rendus analytiques, à la pratique consistant à reproduire dans des documents distincts le texte intégral de déclarations;

9. Décide en outre que l'organe concerné ne pourra déroger à cette règle que si les déclarations doivent servir de base de discussion et si, après avoir entendu un exposé des incidences financières pertinentes, l'organe décide que le texte intégral d'une ou de plusieurs déclarations peut figurer dans le compte rendu analytique ou être reproduit dans un document distinct, ou encore être joint en annexe à des documents autorisés;"

A ce propos, le Bureau recommande aussi à l'Assemblée générale que la pratique consistant à ne pas reproduire in extenso les déclarations faites au sein d'une grande commission soit maintenue pour la quarante-deuxième session.

H. Election des présidents des grandes commissions

15. Comme l'a suggéré le Secrétaire général (ibid., par. 20), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les paragraphes 18 et 19 de sa décision 34/401, ainsi libellés :

"18. Avant la fin d'une session de l'Assemblée générale, les groupes régionaux doivent convenir de la répartition entre eux des postes de président pour la session suivante.

19. Les candidats aux postes de président des grandes commissions doivent être désignés dès que possible."

I. Déclarations de clôture

16. Comme l'a suggéré le Secrétaire général (ibid., par. 21), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 17 de sa décision 34/401, ainsi libellé :

"17. Pour gagner du temps en fin de session, l'Assemblée générale et ses grandes commissions doivent abandonner la pratique des déclarations de clôture, à l'exception de celles des présidents."

J. Questions se rapportant au budget-programme

17. Comme l'a suggéré le Secrétaire général (ibid., par. 22 et 23), qui s'est référé à l'article 153 du règlement intérieur, le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les paragraphes 12 et 13 de sa décision 34/401, ainsi libellés :

"12. Il est essentiel que les grandes commissions prévoient des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat, ainsi que pour l'examen de celles-ci par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission, et qu'elles tiennent compte de cette nécessité lorsqu'elles adoptent leur programme de travail.

13. En outre :

a) Une date limite obligatoire - le 1er décembre au plus tard - doit être fixée pour la présentation à la Cinquième Commission de tous les projets de résolution ayant des incidences financières;

b) La Cinquième Commission doit, comme pratique générale, envisager d'accepter sans débat les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant les incidences financières des projets de résolution, jusqu'à concurrence d'un montant limite prescrit, à savoir 25 000 dollars pour un point donné;

c) Des délais fermes doivent être fixés pour que les rapports des organes subsidiaires qui doivent être examinés par la Cinquième Commission soient présentés au plus tôt;

d) Un minimum de 48 heures doit être prévu entre la présentation d'une proposition impliquant des dépenses et le vote sur cette proposition, afin de permettre au Secrétaire général d'établir et de présenter l'état des incidences administratives et financières s'y rapportant."

Si l'Assemblée décide d'écourter la quarante-deuxième session, la date limite obligatoire susmentionnée devra être modifiée en conséquence. En outre, le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 6 de sa résolution 35/10 A du 3 novembre 1980, qui se lit comme suit :

"6. Décide que toutes les propositions concernant le calendrier des conférences et réunions qui auront été faites lors d'une session de l'Assemblée générale seront revues par le Comité des conférences lorsque les incidences administratives seront examinées en vertu des dispositions de l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée."

18. Comme l'a également suggéré le Secrétaire général (ibid., par. 22), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur l'article 4.9 du Règlement régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (résolution 37/234, annexe); cet article est ainsi conçu :

"Article 4.9. Aucun conseil, commission ou autre organe compétent ne peut prendre de décision qui implique une modification du budget-programme approuvé par l'Assemblée générale ou qui peut entraîner des dépenses s'il n'a pas été saisi d'un rapport du Secrétaire général sur les incidences que la décision envisagée peut avoir sur le budget-programme et n'en a pas tenu compte."

K. Documentation

19. Comme l'a proposé le Secrétaire général (ibid., par. 24), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 28 de sa décision 34/401, ainsi libellé :

"28. L'Assemblée générale et ses grandes commissions doivent se borner à prendre acte des rapports du Secrétaire général ou des organes subsidiaires qui n'appellent pas de décision de la part de l'Assemblée, sans tenir de débat ni adopter de résolution, à moins que le Secrétaire général ou l'organe intéressé ne le demande expressément."

20. En outre, le Bureau a pris note de la proposition du Secrétaire général tendant à ce qu'il examine en détail la question du contrôle et de la limitation de la documentation (ibid., par. 25).

L. Résolutions

21. Comme l'a suggéré le Secrétaire général (ibid., par. 26), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 32 de sa décision 34/401, ainsi libellé :

"32. Chaque fois que cela sera possible, les résolutions demandant qu'une question soit examinée à une session ultérieure ne doivent pas donner lieu à l'inscription d'un nouveau point distinct à l'ordre du jour et l'examen de la question doit se dérouler dans le cadre du point au titre duquel la résolution a été adoptée."

22. En outre, comme le Secrétaire général l'a suggéré (ibid., par. 27 et 28), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur l'alinéa f) de la recommandation 3 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau (voir par. 3 ci-dessus) et sur les recommandations faites à ce propos par les présidents de l'Assemblée générale (A/40/377, appendice).

M. Conférences spéciales

23. Comme l'a suggéré le Secrétaire général (A/BUR/42/1, par. 29), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur la recommandation 6 du Comité des conférences 2/, adoptée par l'Assemblée au paragraphe b) de sa décision 34/405, qui se lit comme suit :

"b) Le Comité, eu égard aux difficultés que rencontre le Secrétariat, d'une part, pour préparer convenablement les réunions, notamment pour distribuer la documentation en temps voulu, et les Etats Membres, d'autre part, pour participer pleinement aux réunions, recommande à l'Assemblée générale de donner pour instructions aux grandes commissions de revoir le nombre de conférences spéciales de l'ONU déjà proposées et prévues dans leurs domaines d'activité respectifs avant de décider de réunir des conférences spéciales nouvelles et supplémentaires, tenant compte ainsi des passages pertinents de la résolution 33/55 de l'Assemblée générale."

Le Bureau appelle aussi l'attention de l'Assemblée générale sur les alinéas 10 h) et i) de sa résolution 40/243, section I, qui se lisent comme suit :

"h) Il ne peut pas être convoqué plus d'une conférence spéciale de l'Organisation des Nations Unies durant une même période;

i) Il ne peut pas être convoqué plus de cinq conférences spéciales au cours d'une même année, à moins qu'il n'en soit expressément décidé autrement par l'Assemblée générale."

24. De plus, sur la suggestion du Secrétaire général (ibid., par. 30), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée sur les dispositions pertinentes de la recommandation 4 du Groupe d'experts intergouvernementaux de haut niveau (voir p. 3 ci-dessus).

N. Réunions d'organes subsidiaires

25. Eu égard aux recommandations présentées par le Comité des conférences (A/42/548), le Bureau recommande à l'Assemblée générale que les organes subsidiaires suivants de l'Assemblée soient autorisés à se réunir pendant la quarante-deuxième session :

a) Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe;

2/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Supplément No 32 (A/34/32), par. 79.

- b) Comité du programme et de la coordination;
- c) Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud;
- d) Comité des relations avec le pays hôte;
- e) Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
- f) Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud;
- g) Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer;
- h) Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
- i) Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

En outre, le Bureau recommande à l'Assemblée que le Comité spécial contre l'apartheid soit autorisé à se réunir pendant la quarante-deuxième session.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

26. Le Bureau a examiné le projet d'ordre du jour de la quarante-deuxième session présenté par le Secrétaire général dans son mémoire (A/BUR/42/1, par. 35). Toutes les questions inscrites au projet d'ordre du jour figuraient dans les documents suivants :

- a) Ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session (A/42/150);
- b) Liste supplémentaire de questions (A/42/200).

27. En ce qui concerne le point 16 a) du projet d'ordre du jour (Election de vingt membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement), le Bureau souhaite rappeler la résolution 40/200 de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1985, et la décision 14/4 du Conseil d'administration, en date du 18 juin 1987, y compris le projet de résolution joint en annexe à cette décision, dans laquelle le Conseil a notamment prié le Secrétaire général de tenir des consultations avec les gouvernements pour arrêter les dispositions transitoires rendues nécessaires par la modification de la durée du mandat des membres du Conseil d'administration, qui passerait de trois ans à quatre ans, la moitié des membres étant élus tous les deux ans. Au cas où l'Assemblée générale adopterait le projet de résolution, elle pourrait décider de ne pas tenir d'élection cette année et de prolonger d'un an le mandat des membres qui arrive à expiration le 31 décembre 1987.

28. Le Bureau recommande à l'Assemblée générale que le point 21 du projet d'ordre du jour soit libellé comme suit :

"Situation économique critique en Afrique : Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990."

29. A propos du point 41 du projet d'ordre du jour (Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies) et du point 43 (Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies), le Bureau recommande à l'Assemblée générale d'inscrire ces questions à l'ordre du jour, étant entendu qu'elles seraient examinées ensemble.

30. En ce qui concerne le point 47 du projet d'ordre du jour (Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies), le Bureau souhaite rappeler la décision prise par l'Assemblée générale à la 103e séance plénière de sa quarante et unième session, tenue le 14 septembre 1987, par laquelle l'Assemblée a décidé de renvoyer à sa quarante-troisième session l'examen de cette question et d'inscrire ladite question à l'ordre du jour provisoire de cette session.

31. A propos du point 73 c) du projet d'ordre du jour (Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale), le Bureau recommande à l'Assemblée générale de renvoyer l'examen de cette question à sa quarante-troisième session et d'inscrire ladite question à l'ordre du jour provisoire de cette session.

32. En ce qui concerne le point 114 du projet d'ordre du jour (Question du Timor oriental), le Bureau recommande que l'examen de cette question soit renvoyé à la quarante-troisième session et que la question soit inscrite à l'ordre du jour provisoire de cette session.

33. A propos du point 128 du projet d'ordre du jour (Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux) et du point 147 (Convocation, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, d'une conférence internationale chargée de définir le terrorisme et de le différencier de la lutte que des peuples mènent pour leur libération nationale), le Bureau recommande à l'Assemblée générale d'inscrire ces deux questions à l'ordre du jour. Il recommande en outre que le point 147 constitue l'alinéa b) du point 128, qui serait donc libellé comme suit :

"Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux :

- a) Rapport du Secrétaire général;
- b) Convocation, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, d'une conférence internationale chargée de définir le terrorisme et de le différencier de la lutte que des peuples mènent pour leur libération nationale."

34. En ce qui concerne le point 142 du projet d'ordre du jour (Agression et occupation du Tchad par la Libye), le Bureau a rejeté - les voix étant également partagées - un amendement visant à modifier le libellé de la question et a décidé, par 13 voix contre 6, avec 7 abstentions, de recommander l'inscription de la question à l'ordre du jour.

35. Le Bureau a pris note des suggestions du Secrétaire général (ibid., par. 33) concernant :

- a) La possibilité de regrouper des questions connexes sous un énoncé unique;
- b) La possibilité d'échelonner l'examen d'un nombre plus important de questions sur deux années ou plus.

36. Compte tenu des paragraphes 26 à 35 ci-dessus, le Bureau recommande à l'Assemblée générale d'adopter l'ordre du jour suivant 3/ :

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation du Bangladesh (P.1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (P.2).
3. Pouvoirs des représentants à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale (P.3) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée générale (P.4).
5. Election des bureaux des grandes commissions (P.5).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (P.6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (P.7).

3/ Abréviations utilisées dans le présent document :

(P.) : question inscrite à l'ordre du jour provisoire (A/42/150)

(S.) : question figurant sur la liste supplémentaire (A/42/200)

8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (P.8).
9. Débat général (P.9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (P.10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (P.11).
12. Rapport du Conseil économique et social (P.12) :
 - a) Rapport du Conseil;
 - b) Rapports du Secrétaire général;
 - c) Rapports du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice (P.13).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.14).
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (P.15) :
 - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
 - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social;
 - c) Election de cinq membres de la Cour internationale de Justice.
16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires (P.16) :
 - a) Election de vingt membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement 4/;
 - b) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
 - c) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (P.17) :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;

4/ Voir par. 27.

- c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie.
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.18) :
- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (P.19).
20. Retour ou restitution de biens culturels à leurs pays d'origine : rapport du Secrétaire général (P.20).
21. Situation économique critique en Afrique : Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 : rapport du Secrétaire général (P.21).
22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique : rapport du Secrétaire général (P.22).
23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes : rapport du Secrétaire général (P.23).
24. La situation au Kampuchea : rapport du Secrétaire général (P.24).
25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général (P.25).
26. Année internationale de la paix : rapport du Secrétaire général (P.26).
27. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud : rapport du Secrétaire général (P.27).
28. Agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (P.28).
29. Question de l'île comorienne de Mayotte : rapport du Secrétaire général (P.29).

30. Arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 27 juin 1986 dans l'affaire des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci : nécessité d'une application immédiate : rapport du Secrétaire général (P.30).
31. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales : rapport du Secrétaire général (P.31).
32. Droit de la mer : rapport du Secrétaire général (P.32).
33. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (P.33) :
 - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
 - b) Rapport du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud;
 - c) Rapports du Secrétaire général.
34. La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix : rapport du Secrétaire général (P.34).
35. Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste : rapport du Secrétaire général (P.35).
36. Question de Namibie (P.36) :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
 - c) Rapport du Secrétaire général.
37. Question des îles Falkland (Malvinas) : rapport du Secrétaire général (P.37).
38. Question de Palestine (P.38) :
 - a) Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
39. La situation au Moyen-Orient : rapports du Secrétaire général (P.39).

40. Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : rapport de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (P.40).
41. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.41) 5/.
42. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est (P.42).
43. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies (P.43) 6/.
44. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (P.44).
45. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (P.45).
46. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général (P.46).
47. Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq (P.48).
48. Application de la résolution 41/45 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.49).
49. Cessation de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.50).
50. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.51).
51. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général (P.52).
52. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (P.53).
53. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport du Secrétaire général (P.54).

5/ Voir par. 29.

6/ Voir par. 29.

54. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.55).
55. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.56).
56. Prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique : rapport de la Conférence du désarmement (P.57).
57. Application de la résolution 41/54 de l'Assemblée générale relative à la cessation immédiate et à l'interdiction des essais d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.58).
58. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (P.59) :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
59. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport de la Conférence du désarmement (P.60).
60. Réduction des budgets militaires (P.61) :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
61. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport de la Conférence du désarmement (P.62).
62. Désarmement général et complet (P.63) :
 - a) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques :
 - i) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - ii) Rapport du Secrétaire général;
 - b) Informations objectives sur les questions militaires : rapport du Secrétaire général;
 - c) Désarmement en ce qui concerne les armes classiques : rapport de la Commission du désarmement;

- d) Désarmement nucléaire;
 - e) Armements navals et désarmement : rapport de la Commission du désarmement;
 - f) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armements : rapport de la Conférence du désarmement;
 - g) Désarmement classique à l'échelon régional;
 - h) Notification des essais nucléaires;
 - i) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement.
63. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (P.64) :
- a) Désarmement régional : rapport du Secrétaire général;
 - b) Campagne mondiale pour le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique : rapport du Secrétaire général;
 - d) Gel des armements nucléaires;
 - e) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement;
 - f) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - g) Application de la résolution 41/60 I de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires;
 - h) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine : rapport du Secrétaire général.
64. Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement : rapport du Comité préparatoire de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (P.65).
65. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Secrétaire général (P.66).
66. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (P.67) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement;

- b) Rapport de la Conférence du désarmement;
- c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
- d) Conseil consultatif pour les études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
- e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Directeur de l'Institut;
- f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement : rapport du Secrétaire général;
- g) Non-utilisation des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
- h) Etudes des Nations Unies sur le désarmement :
 - i) Rapport du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement;
 - ii) Rapport du Secrétaire général;
- i) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
- j) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
- k) Prévention d'une guerre nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
- l) Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : rapports du Secrétaire général;
- m) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire :
 - i) Rapport de la Commission du désarmement;
 - ii) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - iii) La vérification sous tous ses aspects : rapport du Secrétaire général;
- n) Programme global de désarmement : rapport de la Conférence du désarmement.

67. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien (P.68).
68. Armement nucléaire d'Israël : rapport du Secrétaire général (P.69).
69. Relation entre le désarmement et le développement : rapport de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement (P.70).
70. Question de l'Antarctique : rapports du Secrétaire général (P.71).
71. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée : rapport du Secrétaire général (P.72).
72. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (P.73) 7/:
 - a) Application de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix : rapport du Secrétaire général;
 - b) Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général.
73. Système général de paix et de sécurité internationales (P.74).
74. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (P.75).
75. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapports du Secrétaire général (P.76).
76. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.77) :
 - a) Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
77. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (P.78).
78. Questions relatives à l'information (P.79) :
 - a) Rapport du Comité de l'information;

7/ Voir par. 31.

- b) Rapport du Secrétaire général;
 - c) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
79. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (P.80) :
- a) Rapport du Commissaire général;
 - b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine;
 - d) Rapports du Secrétaire général.
80. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (P.81).
81. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (P.82).
82. Développement et coopération économique internationale (P.83) 8/ :
- a) Commerce et développement :
 - i) Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les travaux de sa septième session;
 - ii) Rapport du Conseil du commerce et du développement;
 - iii) Rapports du Secrétaire général;
 - iv) Rapports du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;
 - b) Application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés : rapport du Secrétaire général;
 - c) Participation effective et intégration des femmes au développement : rapports du Secrétaire général;

8/ L'Assemblée générale sera également saisie, au titre de ce point, du rapport du Secrétaire général demandé dans la décision 41/442 du 5 décembre 1986.

- d) **Coopération économique et technique entre pays en développement :**
 - i) **Rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement;**
 - ii) **Rapports du Secrétaire général;**
 - e) **Environnement :**
 - i) **Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;**
 - ii) **Rapport du Secrétaire général;**
 - f) **Désertification et sécheresse :**
 - i) **Rapports du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;**
 - ii) **Rapports du Secrétaire général;**
 - g) **Etablissements humains :**
 - i) **Rapport de la Commission des établissements humains;**
 - ii) **Rapports du Secrétaire général;**
 - h) **Science et technique au service du développement : rapport du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement;**
 - i) **Nouvel ordre humain international : aspects moraux du développement : rapport du Secrétaire général.**
83. **Activités opérationnelles pour le développement (P.84) :**
- a) **Activités opérationnelles du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;**
 - b) **Programme des Nations Unies pour le développement;**
 - c) **Fonds d'équipement des Nations Unies;**
 - d) **Activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;**
 - e) **Programme des Volontaires des Nations Unies.**
84. **Formation et recherche : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : rapport du Secrétaire général (P.85).**

85. Crise de la dette extérieure et développement : rapport du Secrétaire général (P.86).
86. Programmes spéciaux d'assistance économique : rapports du Secrétaire général (P.87).
87. Application du Programme d'action de la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : rapports du Secrétaire général (P.88).
88. Expérience des pays quant à la réalisation de transformations sociales et économiques de grande portée aux fins du progrès social (P.89).
89. Question du vieillissement : rapport du Secrétaire général (P.90).
90. Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes : rapports du Secrétaire général (P.91).
91. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapports du Secrétaire général (P.92).
92. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (P.93) :
 - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
 - b) Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid : rapport du Secrétaire général;
 - c) Question du financement des dépenses des membres du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale : rapport du Secrétaire général.
93. Application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées : rapports du Secrétaire général (P.94).
94. Prévention du crime et justice pénale (P.95).
95. Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (P.96) :
 - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes;
 - b) Etat de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : rapport du Secrétaire général.

96. Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000 (P.97) :
- a) Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général;
 - b) Application de la Déclaration sur la participation des femmes à la promotion de la paix et de la coopération internationales;
 - c) Fonds de développement des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général.
97. Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général (P.98).
98. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (P.99).
99. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique : rapport du Secrétaire général (P.100).
100. Question d'une convention relative aux droits de l'enfant (P.101).
101. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (P.102) :
- a) Rapport du Comité des droits de l'homme;
 - b) Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général;
 - c) Elaboration d'un deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui viserait à abolir la peine de mort;
 - d) Efforts et mesures destinés à promouvoir l'éradication de l'analphabétisme : rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
102. Obligation de présenter des rapports qui incombe aux Etats parties aux conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme (P.103).
103. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (P.104) :
- a) Rapport du Haut Commissaire;
 - b) Question du maintien du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés;
 - c) Assistance aux réfugiés en Afrique : rapport du Secrétaire général.

104. Campagne internationale contre le trafic des drogues (P.105) :
- a) Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues : rapport du Secrétaire général;
 - b) Projet de convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes : rapport du Secrétaire général;
 - c) Application de la résolution 41/127 de l'Assemblée générale : rapport du Secrétaire général.
105. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales (P.106) :
- a) Situation internationale et droits de l'homme : rapport du Secrétaire général;
 - b) Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme : rapport du Secrétaire général;
 - c) Droit au développement : rapport du Secrétaire général;
 - d) Le respect du droit de chacun, aussi bien seul qu'en collectivité, à la propriété et sa contribution au développement économique et social des Etats Membres.
106. Nouvel ordre humanitaire international (P.107).
107. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général (P.108).
108. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (P.109) :
- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
109. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.110).

110. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (P.111) :
- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
111. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (P.112).
112. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (P.113).
113. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (P.115) :
- a) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - d) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - e) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - f) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.
114. Budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (P.116).
115. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1988-1989 (P.117).
116. Planification des programmes (P.118) :
- a) Rapport du Comité du programme et de la coordination;
 - b) Rapports du Secrétaire général.
117. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies (P.119) :
- a) Rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies;
 - b) Rapports du Secrétaire général.

118. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.120) :
- a) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Coordination administrative et budgétaire efficace dans le cadre du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;
 - c) Possibilité de créer un tribunal administratif unique : rapport du Secrétaire général.
119. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection (P.121).
120. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences (P.122).
121. Barèmes des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (P.123).
122. Questions relatives au personnel (P.124) :
- a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général;
 - b) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés : rapport du Secrétaire général;
 - c) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général.
123. Régime commun des Nations Unies : rapport de la Commission de la fonction publique internationale (P.125).
124. Régime des pensions des Nations Unies : rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (P.126).
125. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (P.127) :
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement : rapport du Secrétaire général;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général;
 - c) Réexamen des taux applicables aux sommes à rembourser aux gouvernements des Etats qui fournissent des contingents : rapport du Secrétaire général.

126. Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux (P.128) :
- a) Rapport du Secrétaire général;
 - b) Convocation, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, d'une conférence internationale chargée de définir le terrorisme et de le différencier de la lutte que des peuples mènent pour leur libération nationale (S.3) 9/.
127. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international : rapport du Secrétaire général (P.129).
128. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international : rapport du Secrétaire général (P.130).
129. Règlement pacifique des différends entre Etats (P.131).
130. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité : rapport du Secrétaire général (P.132).
131. Rapport du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales (P.133).
132. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingtième session (P.134).
133. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires : rapport du Secrétaire général (P.135).
134. Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires (P.136).
135. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente-neuvième session (P.137).

9/ Voir par. 33.

136. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (P.138).
137. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (P.139).
138. Développement et renforcement du bon voisinage entre Etats (P.140).
139. Projet d'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement (P.141).
140. Agression et occupation du Tchad par la Libye (P.142).
141. Statut d'observateur pour la Banque africaine de développement auprès de l'Assemblée générale (P.143).
142. Consultation interrégionale sur les politiques et les programmes de protection sociale orientés vers le développement (P.144).
143. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Etats américains (S.1).
144. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (S.2).

IV. REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

37. Comme l'a suggéré le Secrétaire général (A/BUR/42/1, par. 36), le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le paragraphe 4 de sa décision 34/401 (A/520/Rev.15, annexe VI), ainsi libellé :

"4. Les questions de fond doivent, en règle générale, être examinées d'abord par une grande commission et, par conséquent, les questions réservées auparavant aux séances plénières doivent désormais être renvoyées à une grande commission, à moins que les circonstances n'exigent qu'elles continuent à être examinées en séance plénière."

38. Tenant compte des recommandations contenues dans la section III ci-dessus concernant l'inscription des questions à l'ordre du jour, le Bureau a approuvé la répartition des points indiquée au paragraphe 51 du mémoire du Secrétaire général (A/BUR/42/1), avec les modifications suivantes :

- a) Séances plénières
- i) Point 12 (Rapport du Conseil économique et social)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale de consacrer le lundi 12 octobre 1987 à la célébration de l'Année internationale du logement des sans-abri.

- ii) Point 18 (Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux)

Le Bureau a décidé, sur la proposition du Secrétaire général (*ibid.*, par. 39), de recommander à l'Assemblée générale le renvoi à la Quatrième Commission des chapitres du rapport du Comité spécial (A/42/23) qui ont trait à des territoires particuliers, de façon que l'Assemblée puisse examiner en séance plénière la question de l'application de la Déclaration en général.

- iii) Point 33 (Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les représentants de l'Organisation de l'unité africaine et des mouvements de libération nationale reconnus par elle seraient autorisés à participer à l'examen de ce point en séance plénière et que les organisations et personnes portant un intérêt particulier à cette question seraient autorisés à se faire entendre par la Commission politique spéciale.

- iv) Point 36 (Question de Namibie)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que l'audition des organisations intéressées aurait lieu à la Quatrième Commission.

- v) Point 37 [Questions des îles Falkland (Malvinas)]

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les organisations et personnes portant un intérêt à cette question seraient entendues à la Quatrième Commission lors de l'examen du point en séance plénière.

- vi) Point 46 (Question de Chypre)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que lors de cet examen, l'Assemblée inviterait la Commission politique spéciale à se réunir afin de donner aux représentants des communautés chypriotes la possibilité de prendre la parole à la Commission pour exprimer leurs vues, et qu'elle reprendrait ensuite l'examen de la question, en tenant compte du rapport de la Commission politique spéciale.

- vii) Point 138 (Agression et occupation du Tchad par la Libye)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner ce point directement en séance plénière.

- viii) Point 141 (Statut d'observateur pour la Banque africaine de développement auprès de l'Assemblée générale)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner ce point directement en séance plénière.

- ix) Point 143 (Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Etats américains)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner ce point directement en séance plénière.

- x) Point 144 (Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner ce point directement en séance plénière.

b) Première Commission

- i) Point 62 (Désarmement général et complet)

Le Bureau a décidé, sur la proposition du Secrétaire général (A/BUR/42/1, par. 46), de recommander que les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/42/458 et Corr.1), qui doit être examiné directement en séance plénière au titre du point 14, soient portés à l'attention de la Première Commission lorsqu'elle examinera le point 62.

c) Deuxième Commission

Point 82 e) (Environnement)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale qu'avant l'examen de cette question par la Deuxième Commission, le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement transmis à l'Assemblée générale par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (A/42/427) soit présenté à une séance plénière.

d) Troisième Commission

- i) Point 96 c) (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur le fonctionnement, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme soit renvoyé à la Deuxième Commission pour qu'elle l'examine au titre du point 83.

- ii) Point 142 (Consultation interrégionale sur les politiques et les programmes de protection sociale orientés vers le développement)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale de renvoyer ce point à la Troisième Commission.

- e) Cinquième Commission

- i) Point 41 (Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies)

Point 43 (Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale de renvoyer ces points à la Cinquième Commission, étant entendu qu'une telle décision ne devrait nullement préjuger la façon dont ils seraient examinés à l'avenir. Le Bureau a également décidé de recommander que ces points soient examinés ensemble.

- ii) Point 114 (Corps commun d'inspection)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale le renvoi de ce point à la Cinquième Commission, étant entendu que les rapports du Corps commun d'inspection traitant de questions renvoyées à d'autres grandes commissions seraient également soumis à ces commissions.

- f) Sixième Commission

Point 128 (Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux)

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale le renvoi de ce point à la Sixième Commission, étant entendu qu'un court débat général sur la question aurait lieu en séance plénière avant examen par la Commission, afin de fournir des orientations à la Commission.

39. Le Bureau a décidé de renvoyer à une séance ultérieure l'examen du paragraphe 50 du mémoire du Secrétaire général (A/BUR/42/1) afin de tenir de nouvelles consultations.

40. Compte tenu des paragraphes 35 et 36 ci-dessus, le Bureau recommande à l'Assemblée générale d'adopter la répartition suivante des questions inscrites à l'ordre du jour 10/ :

10/ Pour les abréviations utilisées dans la répartition des questions, voir note 3/.

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation du Bangladesh (P.1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (P.2).
3. Pouvoirs des représentants à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale (P.3) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Election du Président de l'Assemblée générale (P.4).
5. Election des bureaux des grandes commissions (P.5).
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale (P.6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (P.7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (P.8).
9. Débat général (P.9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (P.10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (P.11).
12. Rapport du Conseil économique et social [chapitres I, II, III (section B), VI (sections C et D), VII et VIII (P.12)] 11/.

11/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après seraient également renvoyés aux Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions, selon la répartition suivante :

- | | |
|---|---|
| a) Chapitres I et VIII | Deuxième, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions |
| b) Chapitre II et III (section B) | Deuxième et Troisième Commissions |
| c) Chapitre VI (section C) et VII | Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions |
| d) Chapitre VI (section D) | Deuxième et Quatrième Commissions |

Voir par. 38 a) i).

13. Rapport de la Cour internationale de Justice (P.13).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.14) 12/.
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (P.15) :
 - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
 - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social;
 - c) Election de cinq membres de la Cour internationale de Justice.
16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires (P.16) :
 - a) Election de vingt membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - b) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
 - c) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (P.17) 13/ :
 - f) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie.
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.18) 14/ :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (P.19).
20. Retour ou restitution de biens culturels à leurs pays d'origine : rapport du Secrétaire général (P.20).
21. Situation économique critique en Afrique : Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 : rapport du Secrétaire général (P.21).

12/ Voir par. 38 b).

13/ Pour (1. a) à e), voir "Cinquième Commission", point 15.

14/ Voir par. 38 a) ii).

22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique : rapport du Secrétaire général (P.22).
23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes : rapport du Secrétaire général (P.23).
24. La situation au Kampuchea : rapport du Secrétaire général (P.24).
25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général (P.25).
26. Année internationale de la paix : rapport du Secrétaire général (P.26).
27. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud : rapport du Secrétaire général (P.27).
28. Agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (P.28).
29. Question de l'île comorienne de Mayotte : rapport du Secrétaire général (P.29).
30. Arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 27 juin 1986 dans l'affaire des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci : nécessité d'une application immédiate : rapport du Secrétaire général (P.30).
31. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales : rapport du Secrétaire général (P.31).
32. Droit de la mer : rapport du Secrétaire général (P.32).
33. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (P.33) 15/ :
 - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
 - b) Rapport du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud;
 - c) Rapports du Secrétaire général.
34. La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix : rapport du Secrétaire général (P.34).

15/ Voir par. 38 a) iii).

35. Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste : rapport du Secrétaire général (P.35).
36. Question de Namibie (P.36) 16/ :
- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
 - c) Rapport du Secrétaire général.
37. Question des îles Falkland (Malvinas) : rapport du Secrétaire général (P.37) 17/.
38. Question de Palestine (P.38) :
- a) Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
39. La situation au Moyen-Orient : rapports du Secrétaire général (P.39).
40. Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : rapport de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (P.40).
41. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est (P.42).
42. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (P.44).
43. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (P.45).

16/ Voir par. 38 a) iv).

17/ Voir par. 38 a) v).

44. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général (P.46) 18/.
45. Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq (P.48).
46. Agression et occupation du Tchad par la Libye (P.142) 19/.
47. Statut d'observateur pour la Banque africaine de développement auprès de l'Assemblée générale (P.143) 20/.
48. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Etats américains (S.1) 21/.
49. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (S.2) 22/.

Première Commission

1. Application de la résolution 41/45 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco) (P.49).
2. Cessation de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.50).
3. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.51).
4. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général (P.52).
5. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général (P.53).
6. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport du Secrétaire général (P.54).

18/ Voir par. 38 a) vi).

19/ Voir par. 38 a) vii).

20/ Voir par. 38 a) viii).

21/ Voir par. 38 a) ix).

22/ Voir par. 38 a) x).

7. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.55).
8. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.56).
9. Prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique : rapport de la Conférence du désarmement (P.57).
10. Application de la résolution 41/54 de l'Assemblée générale relative à la cessation immédiate et à l'interdiction des essais d'armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement (P.58).
11. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (P.59) :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
12. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport de la Conférence du désarmement (P.60).
13. Réduction des budgets militaires (P.61) :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
14. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport de la Conférence du désarmement (P.62).
15. Désarmement général et complet (P.63) 23/ :
 - a) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques :
 - i) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - ii) Rapport du Secrétaire général;
 - b) Informations objectives sur les questions militaires : rapport du Secrétaire général;
 - c) Désarmement en ce qui concerne les armes classiques : rapport de la Commission du désarmement;

- d) Désarmement nucléaire;
- e) Armements navals et désarmement : rapport de la Commission du désarmement;
- f) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armements : rapport de la Conférence du désarmement;
- g) Désarmement classique à l'échelon régional;
- h) Notification des essais nucléaires;
- i) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement.

16. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (P.64) :

- a) Désarmement régional : rapport du Secrétaire général;
- b) Campagne mondiale pour le désarmement : rapport du Secrétaire général;
- c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique : rapport du Secrétaire général;
- d) Gel des armements nucléaires;
- e) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires : rapport de la Conférence du désarmement;
- f) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
- g) Application de la résolution 41/60 I de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires;
- h) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine : rapport du Secrétaire général.

17. Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement : rapport du Comité préparatoire de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (P.65).

18. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Secrétaire général (P.66).

19. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (P.67) :

- a) Rapport de la Commission du désarmement;
- b) Rapport de la Conférence du désarmement;

- c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - d) Conseil consultatif pour les études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement : rapport du Directeur de l'Institut;
 - f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - g) Non-utilisation des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
 - h) Etudes des Nations Unies sur le désarmement :
 - i) Rapport du Conseil consultatif pour les études sur le désarmement;
 - ii) Rapport du Secrétaire général;
 - i) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général;
 - j) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
 - k) Prévention d'une guerre nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
 - l) Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : rapports du Secrétaire général;
 - m) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire :
 - i) Rapport de la Commission du désarmement;
 - ii) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - iii) La vérification sous tous ses aspects : rapport du Secrétaire général;
 - n) Programme global de désarmement : rapport de la Conférence du désarmement.
20. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix : rapport du Comité spécial de l'océan Indien (P.68).
21. Armement nucléaire d'Israël : rapport du Secrétaire général (P.69).

22. Relation entre le désarmement et le développement : rapport de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement (P.70).
23. Question de l'Antarctique : rapports du Secrétaire général (P.71).
24. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée : rapport du Secrétaire général (P.72).
25. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (P.73) :
 - a) Application de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix : rapport du Secrétaire général;
 - b) Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général;
 - c) Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale : rapport du Secrétaire général.
26. Système général de paix et de sécurité internationales (P.74).

Commission politique spéciale

1. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (P.75).
2. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapports du Secrétaire général (P.76).
3. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (P.77) :
 - a) Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
4. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix (P.78).
5. Questions relatives à l'information (P.79) :
 - a) Rapport du Comité de l'information;
 - b) Rapport du Secrétaire général;
 - c) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

6. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (P.80) :
 - a) Rapport du Commissaire général;
 - b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine;
 - d) Rapports du Secrétaire général.
7. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (P.81).
8. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (P.82).
9. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain (P.33) 24/ :
 - a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid;
 - b) Rapport du Groupe intergouvernemental chargé de surveiller la fourniture et la livraison de pétrole et de produits pétroliers à l'Afrique du Sud;
 - c) Rapports du Secrétaire général.
10. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général (P.46) 25/.

Deuxième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (P.12) 26/ :
 - a) Rapport du Conseil (chap. I, II, III (sect. B, F à H et J à L), IV, VI, VII et VIII) 27/;
 - b) Rapports du Secrétaire général.

24/ Voir par. 38 a) iii).

25/ Voir par. 38 a) vi).

26/ Pour le sous-point c), voir "Troisième Commission", point 1.

(Voir note 27/ page suivante)

2. Développement et coopération économique internationale (P.83) 28/ :

- a) Commerce et développement :
 - i) Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les travaux de sa septième session;
 - ii) Rapport du Conseil du commerce et du développement;
 - iii) Rapports du Secrétaire général;
 - iv) Rapports du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;
- b) Application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés : rapport du Secrétaire général;
- c) Participation effective et intégration des femmes au développement : rapports du Secrétaire général;

27/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après seraient également renvoyés aux séances plénières et aux Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions, selon la répartition suivante :

- a) Chapitres I et VIII Séances plénières, Troisième, Quatrième et Cinquième Commissions
- b) Chapitres II et III (sect. B) Séances plénières et Troisième Commission
- c) Chapitres III (sect. F) et IV (sect. G et H) Troisième Commission
- d) Chapitre IV (sect. I) Cinquième Commission
- e) Chapitres VI (sect. C) et VII Séances plénières, Troisième et Cinquième Commissions
- f) Chapitre VI (sect. D) Séances plénières et Quatrième Commission
- g) Chapitre VI (sect. E) Troisième et Cinquième Commissions

28/ L'Assemblée générale sera également saisie, au titre de ce point, du rapport du Secrétaire général demandé dans la décision 41/442 du 5 décembre 1986.

- d) **Coopération économique et technique entre pays en développement :**
 - i) Rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement;
 - ii) Rapports du Secrétaire général;
 - e) **Environnement 29/:**
 - i) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - ii) Rapport du Secrétaire général;
 - f) **Désertification et sécheresse :**
 - i) Rapports du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - ii) Rapports du Secrétaire général;
 - g) **Etablissements humains :**
 - i) Rapport de la Commission des établissements humains;
 - ii) Rapports du Secrétaire général;
 - h) **Science et technique au service du développement : rapport du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement;**
 - i) **Nouvel ordre humain international : aspects moraux du développement : rapport du Secrétaire général.**
3. **Activités opérationnelles pour le développement (P.84) 30/ :**
- a) **Activités opérationnelles du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;**
 - b) **Programme des Nations Unies pour le développement;**
 - c) **Fonds d'équipement des Nations Unies;**
 - d) **Activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;**
 - e) **Programme des Volontaires des Nations Unies.**

29/ Voir par. 38 c).

30/ Voir par. 38 d) i).

4. Formation et recherche : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : rapport du Secrétaire général (P.85).
5. Crise de la dette extérieure et développement : rapport du Secrétaire général (P.86).
6. Programmes spéciaux d'assistance économique : rapports du Secrétaire général (P.87).

Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (P.12) :
 - a) Rapport du Conseil (chap. I, II, III (sect. A à F et I), IV (sect. G et H), V, VI (sect. C et E), VII et VIII) 31/;
 - b) Rapports du Secrétaire général;
 - c) Rapports du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
2. Application du Programme d'action de la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : rapports du Secrétaire général (P.88).
3. Expérience des pays quant à la réalisation de transformations sociales et économiques de grande portée aux fins du progrès social (P.89).

31/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après seraient également renvoyés aux séances plénières et aux Deuxième, Quatrième et Cinquième Commissions, selon la répartition suivante :

a) Chapitres I et VIII	Séances plénières, Deuxième, Quatrième et Cinquième Commissions
b) Chapitres II et III (sect. B)	Séances plénières et Deuxième Commission
c) Chapitres III (sect. F) et IV (sect. G et H)	Deuxième Commission
d) Chapitre V (sect. A)	Cinquième Commission
e) Chapitres VI (sect. C) et VII	Séances plénières, Deuxième et Cinquième Commissions
f) Chapitre VI (sect. E)	Deuxième et Cinquième Commissions

4. Question du vieillissement : rapport du Secrétaire général (P.90).
5. Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes : rapports du Secrétaire général (P.91).
6. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapports du Secrétaire général (P.92).
7. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale (P.93) :
 - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
 - b) Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid : rapport du Secrétaire général;
 - c) Question du financement des dépenses des membres du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale : rapport du Secrétaire général.
8. Application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées : rapports du Secrétaire général (P.94).
9. Prévention du crime et justice pénale (P.95).
10. Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (P.96) :
 - a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes;
 - b) Etat de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : rapport du Secrétaire général.
11. Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000 (P.97) :
 - a) Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général;
 - b) Application de la Déclaration sur la participation des femmes à la promotion de la paix et de la coopération internationales;
 - c) Fonds de développement des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général 32/.

32/ Voir par. 38 d) i).

12. Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général (P.98).
13. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (P.99).
14. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique : rapport du Secrétaire général (P.100).
15. Question d'une convention relative aux droits de l'enfant (P.101).
16. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (P.102) :
 - a) Rapport du Comité des droits de l'homme;
 - b) Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général;
 - c) Elaboration d'un deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui viserait à abolir la peine de mort : rapport du Secrétaire général;
 - d) Efforts et mesures destinés à promouvoir l'éradication de l'analphabétisme : rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
17. Obligation de présenter des rapports qui incombe aux Etats parties aux conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme (P.103).
18. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (P.104) :
 - a) Rapport du Haut Commissaire;
 - b) Question du maintien du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés;
 - c) Assistance aux réfugiés en Afrique : rapport du Secrétaire général.
19. Campagne internationale contre le trafic des drogues (P.105) :
 - a) Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues : rapport du Secrétaire général;
 - b) Projet de convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes : rapport du Secrétaire général;
 - c) Application de la résolution 41/127 de l'Assemblée générale : rapport du Secrétaire général.

20. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales (P.106) :
- a) Situation internationale et droits de l'homme : rapport du Secrétaire général;
 - b) Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme : rapport du Secrétaire général;
 - c) Droit au développement : rapport du Secrétaire général;
 - d) Le respect du droit de chacun, aussi bien seul qu'en collectivité, à la propriété et sa contribution au développement économique et social des Etats Membres.
21. Nouvel ordre humanitaire international (P.107).
22. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (P.108).
23. Consultation interrégionale sur les politiques et les programmes de protection sociale orientés vers le développement (P. 144) 33/.

Quatrième Commission

1. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (P.109) :
- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
2. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.110).

33/ Voir par. 38 d) ii).

3. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (P.111) :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
4. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, VI (sect. D) et VIII) (P.12) 34/.
5. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général (P.112).
6. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général (P.113).
7. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (P.18) 35/ :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
8. Question de Namibie (P.36) 36/ :
 - a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux;

34/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après seraient également renvoyés aux séances plénières et aux Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions :

- | | |
|--------------------------------|---|
| a) Chapitres I et VIII | Séances plénières, Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions |
| b) Chapitre VI (sect. D) | Séances plénières et Deuxième Commission |

35/ Voir par. 38 a) ii).

36/ Voir par. 38 a) iv).

- b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
 - c) Rapport du Secrétaire général.
9. Question des îles Falkland (Malvinas) : rapport du Secrétaire général (P.37) 37/.

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes (P.115) :
 - a) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - d) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - e) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - f) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.
2. Budget-programme de l'exercice biennal 1986-1987 (P.116).
3. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1988-1989 (P.117).
4. Planification des programmes (P.118) :
 - a) Rapport du Comité du programme et de la coordination;
 - b) Rapports du Secrétaire général.
5. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies (P.119) :
 - a) Rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies;
 - b) Rapports du Secrétaire général.
6. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (P.120) :
 - a) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

37/ Voir par. 38 a) v).

- b) Coordination administrative et budgétaire efficace dans le cadre du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;
 - c) Possibilité de créer un tribunal administratif unique : rapport du Secrétaire général.
7. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection (P.121) 38/.
8. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences (P.122).
9. Barèmes des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (P.123).
10. Questions relatives au personnel (P.124) :
- a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général;
 - b) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés : rapport du Secrétaire général;
 - c) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général.
11. Régime commun des Nations Unies : rapport de la Commission de la fonction publique internationale (P.125).
12. Régime des pensions des Nations Unies : rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (P.126).
13. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (P.127) :
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant : rapport du Secrétaire général;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général;
 - c) Réexamen des taux applicables aux sommes à rembourser aux gouvernements des Etats qui fournissent des contingents : rapport du Secrétaire général.

38/ Voir par. 38 e) ii).

14. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, IV (sect. I), V (sect. A), VI (sect. C et E), VII et VIII) (P.12) 39/.
15. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (P.17) 40/ :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies.
16. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (P.41) 41/.
17. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies (P.43) 41/.

39/ Les chapitres du rapport énumérés ci-après seraient également renvoyés aux séances plénières et aux Deuxième, Troisième et Quatrième Commissions, selon la répartition suivante :

- | | |
|--|---|
| a) Chapitres I et VIII | Séances plénières, Deuxième, Troisième et Quatrième Commissions |
| b) Chapitre IV (sect. I) | Deuxième Commission |
| c) Chapitre V (sect. A) | Troisième Commission |
| d) Chapitres VI (sect. C) et VII | Séances plénières, Deuxième et Troisième Commissions |
| e) Chapitre VI (sect. E) | Deuxième et Troisième Commissions |

40/ Pour le sous-point f), voir "Séances plénières", point 17.

41/ Voir par. 38 e) i).

Sixième Commission

1. Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux (P.128) :
 - a) Rapport du Secrétaire général;
 - b) Convocation, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, d'une conférence internationale chargée de définir le terrorisme et de le différencier de la lutte que des peuples mènent pour leur libération nationale (S.2) 42/.
2. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international : rapport du Secrétaire général (P.129).
3. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international : rapport du Secrétaire général (P.130).
4. Règlement pacifique des différends entre Etats (P.131).
5. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité : rapport du Secrétaire général (P.132).
6. Rapport du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales (P.133).
7. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingtième session (P.134).
8. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires : rapport du Secrétaire général (P.135).
9. Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires (P.136).
10. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente-neuvième session (P.137).
11. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (P.138).

42/ Voir par. 38 f).

12. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (P.139).
13. Développement et renforcement du bon voisinage entre Etats (P.140).
14. Projet d'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement (P.141).
